

# Points forts.

08

De la Polynésie française

## ÉTUDES



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

# LES DÉPENSES DES MÉNAGES AUX ÎLES DU VENT



Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Îles Du Vent ont augmenté et sont passées de 264 000 F.CFP à 320 000 F.CFP par mois en moyenne. En tenant compte de l'inflation, cette dépense moyenne est cependant stable depuis l'année 2000. L'alimentation, les transports et le logement représentent 47 % des dépenses de consommation. Les produits alimentaires représentent 17 % du budget, désormais le logement pèse moins que les transports.

En 2015, la moitié de la population des Îles Du Vent déclare disposer de moins de 102 000 F.CFP par mois et par unité de consommation. Au niveau ménage, les plus aisés dépensent cinq fois plus par mois que les plus modestes.

# Hors inflation, les dépenses de consommation aux Îles Du Vent restent stables depuis 2000

La part des dépenses de transports progresse là où celles du logement et de l'alimentation diminuent. Les dépenses moyennes par unité de consommation (UC) aux Îles Du Vent sont 51 % plus faibles qu'en France métropolitaine : 115 000 F.CFP contre 174 000 F.CFP. Cependant, la taille des ménages étant plus importante en Polynésie française (2,8 UC contre 1,5 UC), la dépense moyenne par ménage est 20 % plus élevée dans les Îles Du Vent qu'en métropole.

## LES PRODUITS ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT 17 % DU BUDGET

La dépense alimentaire au sens strict (hors alcool, tabac et repas pris à l'extérieur) demeure le principal poste de dépenses des ménages, ces derniers y consacrent 17 % de leur budget. Le poids de la dépense alimentaire reste stable entre 2000 et 2015. La dépense alimentaire par ménage est 16 % plus élevée dans la zone urbaine des Îles Du Vent que dans la zone rurale.

Par rapport à l'année 2000, la dépense alimentaire d'une famille polynésienne des Îles Du Vent est en baisse réelle de 4 %. Le montant moyen mensuel alloué à l'alimentation augmente de 17 % (56 000 F.CFP en 2015). Dans le même temps, les prix ont progressé de 21 %.

Tab.1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GRAND POSTE

	Structure de consommation		Montant mensuel par ménage			
	des Îles Du Vent		Îles Du Vent			Autres archipels
	2000	2015	Total	Urbain	Rural	
Unité : F.CFP 2015						
Produits alimentaires et boissons						
non alcoolisées	18 %	17 %	56 000	58 000	50 000	45 000
Transports	14 %	16 %	52 000	57 000	41 000	30 000
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	17 %	14 %	50 000	55 000	40 000	27 000
Autres sorties d'argent	8 %	10 %	31 000	37 000	20 000	12 000
Autres biens et services	7 %	8 %	26 000	29 000	20 000	13 000
Hôtellerie, cafés, restauration	7 %	7 %	21 000	24 000	17 000	10 000
Transfert d'argent sans contrepartie	6 %	6 %	19 000	20 000	17 000	15 000
Loisirs et culture	6 %	6 %	18 000	20 000	14 000	13 000
Ameublement, équipement ménager, entretien de la maison	5 %	4 %	14 000	16 000	11 000	10 000
Communications	4 %	4 %	14 000	16 000	11 000	10 000
Articles d'habillement et articles chaussants	3 %	3 %	8 000	9 000	8 000	7 000
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	3 %	3 %	8 000	8 000	9 000	7 000
Santé	1 %	1 %	4 000	4 000	3 000	2 000
Enseignement, éducation	1 %	1 %	2 000	3 000	1 000	400
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>324 000</b>	<b>355 000</b>	<b>262 000</b>	<b>200 000</b>

Source : ISPF - Études Budget des Familles 2000 et 2015.



Tab.2 - RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES AU SENS LARGE AUX ÎLES DU VENT

	Montant mensuel moyen			Variation 2000/2015	Poids dans l'alimentaire au sens strict		
	EBF 2015		EBF 2000		2015	2000	
	Total des ménages	Ménage consommant	Total des ménages				
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	F.CFP 2000	%	%	
<b>CÉRÉALES</b>	<b>10 400</b>	<b>10 500</b>	<b>99</b>	<b>8 800</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
dont : Boulangerie	2 800	3 000	96				
Pâtisseries	4 800	5 400	89				
Riz	1 000	1 600	65				
Pâtes	500	1 000	46				
Farines et autres	1 300	2 200	58				
<b>VIANDES</b>	<b>13 000</b>	<b>13 500</b>	<b>96</b>	<b>10 400</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
dont : Bœuf	3 300	5 600	59				
Porc	400	3 000	15				
Volaille	2 900	4 500	64				
Charcuterie conserve	5 700	6 200	91				
<b>POISSONS</b>	<b>4 900</b>	<b>5 900</b>	<b>82</b>	<b>4 500</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
dont : Poissons du large	2 000	4 100	50				
Poissons du lagon	700	2 200	30				
Fruits de mers et conserves	2 100	3 500	61				
<b>PRODUITS LAITIERS ET ŒUFS</b>	<b>4 700</b>	<b>5 200</b>	<b>89</b>	<b>4 600</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
dont : Lait	1 200	2 000	63				
Fromages, Yaourts	2 800	3 700	76				
Beurre	600	1 300	47				
Œufs	1 000	1 700	64				
<b>HUILES VÉGÉTALES</b>	<b>700</b>	<b>1 600</b>	<b>47</b>	<b>900</b>	<b>- 21</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>FRUITS</b>	<b>2 700</b>	<b>3 400</b>	<b>80</b>	<b>2 300</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
dont : Agrumes et bananes	800	1 400	59				
Autres fruits frais	1 500	2 200	68				
<b>LÉGUMES</b>	<b>5 300</b>	<b>5 500</b>	<b>95</b>	<b>4 600</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
dont : Légumes frais	3 500	4 000	90				
<b>PRODUITS SUCRÉS</b>	<b>3 100</b>	<b>3 800</b>	<b>82</b>	<b>2 300</b>	<b>36</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
dont : Sucre	400	900	42				
Confiture - confiserie	1 000	1 700	55				
Glaces	1 100	2 500	43				
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>4 400</b>	<b>4 900</b>	<b>89</b>	<b>3 300</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
dont : Sauces et condiments	1 800	2 500	73				
<b>BOISSONS SANS ALCOOL</b>	<b>6 700</b>	<b>7 000</b>	<b>95</b>	<b>6 300</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
dont : Cafés, thés, cacao	1 400	2 600	53				
Eaux minérales ou de source	1 400	2 600	54				
Boissons gazeuses	1 800	2 800	68				
Jus de fruits et sirops	1 800	2 600	68				
<b>ALCOOL</b>	<b>5 200</b>	<b>11 100</b>	<b>47</b>	<b>5 200</b>	<b>1</b>		
dont : Bières	2 500	7 700	32				
Vins	2 000	8 500	24				
<b>REPAS HORS DOMICILE</b>	<b>18 800</b>	<b>21 500</b>	<b>87</b>	<b>16 900</b>	<b>1</b>		
dont : Boissons alcoolisées	900	11 100	8				
<b>ENSEMBLE ALIMENTATION</b>	<b>81 000</b>			<b>70 000</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ISPF - Études Budget des Familles 2000 et 2015.

L'achat de viandes est le premier poste de dépense alimentaire au sens strict. Il représente 22 % de celle-ci. La viande est un produit consommé et acheté par 96 % de la population des Îles Du Vent, 82 % des ménages dans la zone rurale et 97 % dans la zone urbaine. Les montants dépensés sont en progression de 24 % depuis 2000.

Deuxième poste, l'achat de produits céréaliers représente 18 % de la dépense alimentaire et concerne l'ensemble des ménages des Îles Du Vent ; son montant augmente de 19 % depuis 2000. Les dépenses en pâtisserie devancent celles en boulangerie.

La dépense liée à la consommation de produits de base tels que le riz concerne 70 % des ménages de la zone rurale et 63 % de la zone urbaine.

Les dépenses en boissons non alcoolisées ont progressé de 6 % et constituent 11 % du budget alimentaire. La consommation de boissons gazeuses concerne 68 % des ménages : 66 % pour la zone urbaine et 73 %, pour la zone rurale.

La dépense en produits de la mer ne représente plus que 8 % du budget alimentaire en 2015 contre 10 % en 2000. En 15 ans, la hausse du prix du poisson frais comparée à celle, moindre, du prix de la viande explique la substitution entre les deux produits.

Les poissons et les fruits (5 % du budget alimentaire) sont les deux catégories de produits pour lesquelles l'autoconsommation ou les échanges non monétaires sont les plus fréquents<sup>1</sup>. L'autoconsommation est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage (pêche, don ou échange...). Pour les poissons du lagon, du large et les fruits de mer, la consommation non marchande représente trois quarts de leur consommation totale. L'autoconsommation de ces produits peut être valorisée à 9 000 F.CFP en moyenne par mois pour 3 500 F.CFP de dépense monétaire, ce qui positionne les produits de la mer parmi les plus consommés. Ces comportements de consommation sont encore plus marqués dans la zone rurale puisque l'autoconsommation en poissons et fruits de mer y représente 82 % de la consommation des ménages contre 63 % pour la zone urbaine. L'autoconsommation de poissons et fruits de mer est valorisée dans la zone rurale à 15 000 F.CFP en moyenne par mois pour 3 000 F.CFP de dépense monétaire et dans la zone urbaine pour 7 000 F.CFP contre 4 000 F.CFP de dépense monétaire.

En cumulant toutes les dépenses liées à la consommation alimentaire (alimentation, boissons alcoolisées, repas et boissons pris dans les cantines, bars ou restaurants), le montant dépensé en moyenne mensuellement par un ménage est de 81 000 F.CFP, soit le quart de la dépense totale des familles.

Le montant dépensé en alcool stagne depuis 2000, concomitamment à l'introduction de la nouvelle taxe sur les boissons alcoolisées. Les volumes consommés ont fortement diminué. La bière reste l'alcool le plus consommé : un tiers des ménages en ont acheté, pour un montant mensuel moyen de 8 000 F.CFP pour ces derniers. La consommation de bière est légèrement plus fréquente en zone rurale qu'en zone urbaine.

Les « repas et consommations hors domicile » représentent 23 % de la dépense alimentaire au sens large. Ce comportement de consommation est propre aux habitants des Îles Du Vent, ils sont 87 % à consommer un repas à l'extérieur de leur domicile pour un montant mensuel moyen de 15 000 F.CFP en zone rurale et de 21 000 F.CFP en zone urbaine.

## LE LOGEMENT PÈSE MOINS DANS LE BUDGET DES MÉNAGES, LES TRANSPORTS, UN PEU PLUS

Les dépenses de transports s'élèvent à 52 000 F.CFP par mois et par ménage en 2015. Elles représentent 16 % du budget des ménages, soit 2 points de plus qu'en 2000.

Le premier poste de dépense de transports concerne les achats de véhicule qui en représentent la moitié. En 2015, 87 % des ménages possèdent un véhicule ; un quart d'entre eux l'ont payé totalement ou en partie au cours de l'année. Le montant de ces achats est en hausse de 30 % depuis 2000, il atteint 29 000 F.CFP en moyenne mensuelle par ménage. Cette dépense est 70 % plus élevée dans la zone urbaine que dans la zone rurale. La voiture reste réservée aux ménages les plus aisés : parmi les 20 % des ménages les plus aisés, tous possèdent au moins un véhicule contre la moitié pour les 20 % des ménages les plus pauvres.

En dehors des dépenses liées à l'automobile, les ménages des Îles Du Vent consacrent en moyenne 8 500 F.CFP par mois en services de transport de voyageurs. Ces dépenses concernent 36 % des ménages, ils dépensent 6 500 F.CFP en zone rurale et 9 500 F.CFP en zone urbaine.

La part des dépenses consacrées au logement baisse de 3 points, elle représente 14 % en 2015. Un ménage dépense 89 000 F.CFP en moyenne par mois pour l'ensemble des dépenses liées au logement : remboursement d'emprunt, loyer, énergie, gros équipement électroménager, meubles, réparations, rénovation, etc.

En 2015, un ménage sur cinq rembourse un emprunt pour l'achat d'un bien immobilier ou des travaux de rénovation et cela correspond à 29 % de leur budget. Pour les locataires, soit 20 % du total des ménages, le loyer constitue la plus grosse dépense. En moyenne, il est de 82 000 F.CFP. Cette dépense varie entre 61 000 F.CFP dans la zone rurale (15 % de ménages locataires) et 88 000 F.CFP en zone urbaine (21 % de locataires).

Le budget consacré à l'énergie a augmenté de 11 % depuis 2000. Il atteint un montant mensuel moyen de 15 000 F.CFP par ménage, dont 86 % pour l'électricité et 14 % pour le gaz. Cette facture

<sup>1</sup> : Points Forts n°7 / 2017 - L'autoconsommation demeure une aide importante pour les budgets modestes.

énergétique concerne 95 % des ménages ; elle est 35 % plus élevée en zone urbaine (16 000 F.CFP en moyenne mensuelle par ménage) qu'en zone rurale. Dépense largement incompressible, l'énergie représente 10 % des dépenses totales chez les ménages les plus pauvres contre 3 % pour les plus riches.

## LES DÉPENSES EN COMMUNICATIONS ONT PROGRESSÉ DE 46 %

Le poids des communications et services postaux est de 4 % dans le budget des ménages des Îles Du Vent, soit 1 point de plus qu'en France métropolitaine. Depuis 2000, cette dépense a progressé de 46 % et atteint 14 000 F.CFP par mois et par ménage ; elle est principalement destinée aux services de téléphonie et internet, ainsi qu'aux recharges pour les téléphones mobiles. En 2015, la quasi-totalité des ménages possèdent au moins un téléphone portable dans les Îles Du Vent. Deux tiers des ménages ont contracté un abonnement, un tiers d'entre eux achètent aussi des cartes prépayées. Le paiement par carte prépayée uniquement concerne 27 % des ménages. Le téléphone fixe est présent dans la moitié des foyers, à partir duquel les trois quarts d'entre eux disposent d'une connexion internet. Les inégalités d'accès sont importantes selon les niveaux de revenus. Ainsi, parmi les 20 % des ménages qui ont les revenus les plus faibles, seuls 16 % ont un abonnement internet qui représente 4 % de leurs dépenses totales. Chez les 20 % les plus riches, 84 % sont abonnés pour un budget qui représente 1 % des dépenses totales. Internet est aussi présent chez la moitié des ménages de la classe moyenne.

## EN 2015, LA MOITIÉ DE LA POPULATION DES ÎLES DU VENT DÉCLARE DISPOSER DE MOINS DE 102 000 F.CFP PAR MOIS

En 2015, la moitié de la population des Îles Du Vent déclare disposer de moins de 100 000 F.CFP par mois et par unité de consommation (UC) (définitions) (Tab.3). Ce niveau de vie médian est très faible comparativement à celui de France métropolitaine (190 000 F.CFP) mais reste plus élevé que dans les autres archipels (70 000 F.CFP). Entre 2011 et 2015, il progresse en francs courants, cependant cette hausse équivaut à celle de l'inflation, le niveau de vie médian est donc resté stable sur la période.

**Tab.3 - DISTRIBUTION DES NIVEAUX DE VIE PAR DÉCILE ET PAR ARCHIPEL**

Décile de niveaux de vie (par unité de consommation)	Îles Du Vent (IDV)			Autres archipels	France métropolitaine 2011
	Total	Urbain	Rural		
Unité : F.CFP 2015					
D1	36 000	43 000	29 000	24 000	98 000
D2	53 000	60 000	43 000	33 000	126 000
D3	67 000	76 000	54 000	44 000	149 000
D4	82 000	95 000	65 000	56 000	170 000
<b>D5 (niveau de vie médian)</b>	<b>102 000</b>	<b>121 000</b>	<b>76 000</b>	<b>68 000</b>	<b>192 000</b>
D6	130 000	151 000	94 000	83 000	217 000
D7	164 000	191 000	120 000	103 000	247 000
D8	219 000	257 000	153 000	135 000	286 000
D9	322 000	349 000	216 000	204 000	366 000
<b>Rapport D9/D1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Rapport D9/D5	3	3	3	3	2
Rapport D5/D1	3	3	3	3	2
Seuil de bas revenus IDV	61 000	-	-	-	-
Seuil de bas revenus métropolitain	-	-	-	-	115 000
Taux de bas revenus en %/seuil IDV	26	21	37	44	nd
Taux de bas revenus en %/seuil France	55	48	69	74	16

Note de lecture :

Les déciles indiquent des seuils de revenus partageant la population en dix groupes de taille identique. Dans la classe D1, on trouve les 10 % des individus ayant le plus faible niveau de revenu. Le niveau de vie médian partage la population en deux. Dans les IDV, les 10 % les plus aisés (D9) ont un niveau de vie 9 fois supérieur aux 10 % les plus modestes (D1). 55 % de la population des IDV vit avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenus métropolitain (60 % du revenu médian) qui est de 115 000 F.CFP/mois/UC et 26 % de la population des IDV vit avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenus des IDV qui est de 61 000 F.CFP/mois/UC.

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.



Les disparités de revenus sont fortes dans les Îles Du Vent. Les 10 % des individus (UC) les plus aisés déclarent un revenu mensuel supérieur à 320 000 F.CFP, quand les 10 % des individus les plus modestes disposent de moins de 37 000 F.CFP par mois. Le rapport entre ces deux montants est de 9, il est de 4 en métropole.

Aux Îles Du Vent, un quart de la population vit sous le seuil de bas revenus qui est de 60 000 F.CFP. Dans la zone rurale (Hitiaa O Te Ra, Tairapu-Est et Ouest, Teva I Uta, Papara et Moorea), 37 % des habitants vivent sous ce seuil. En métropole, le seuil de pauvreté s'établit à 115 000 F.CFP par mois et par UC et 16 % de la population vit avec des revenus inférieurs à ce seuil. Aux Îles Du vent, 55 % de la population vit sous le seuil de pauvreté métropolitain.

## LES MÉNAGES LES PLUS AISÉS DÉPENSENT NEUF FOIS PLUS PAR MOIS ET PAR UNITÉ DE CONSOMMATION QUE LES PLUS MODESTES

La consommation dépend fortement du niveau de revenu : les 20 % des ménages les plus aisés dépensent en moyenne 270 000 F.CFP par mois et par UC ; les 20 % les plus modestes dépensent en moyenne 9 fois moins, soit 30 000 F.CFP par mois et par UC. Cependant, la taille des ménages diminue avec le niveau de revenu. En moyenne, les familles les plus modestes sont constituées de 3,6 UC avec une dépense mensuelle de 120 000 F.CFP ; les familles aisées sont constituées en moyenne de 2,1 UC pour une dépense mensuelle de 580 000 F.CFP. Ainsi en tenant compte de leur taille, le rapport de revenu entre ces ménages diminue à 5.

Quel que soit le poste de consommation, les dépenses augmentent avec les revenus. L'alimentation pèse fortement dans le budget des ménages des Îles Du Vent. Elle est le premier poste de consommation pour 80 % d'entre eux. Seuls les 20 % des ménages les plus aisés (Q5) dépensent en moyenne plus en transport et en logement qu'en alimentation.

Tab.4 - DÉPENSES MOYENNES MENSUELLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LE NIVEAU DE REVENU AUX ÎLES DU VENT

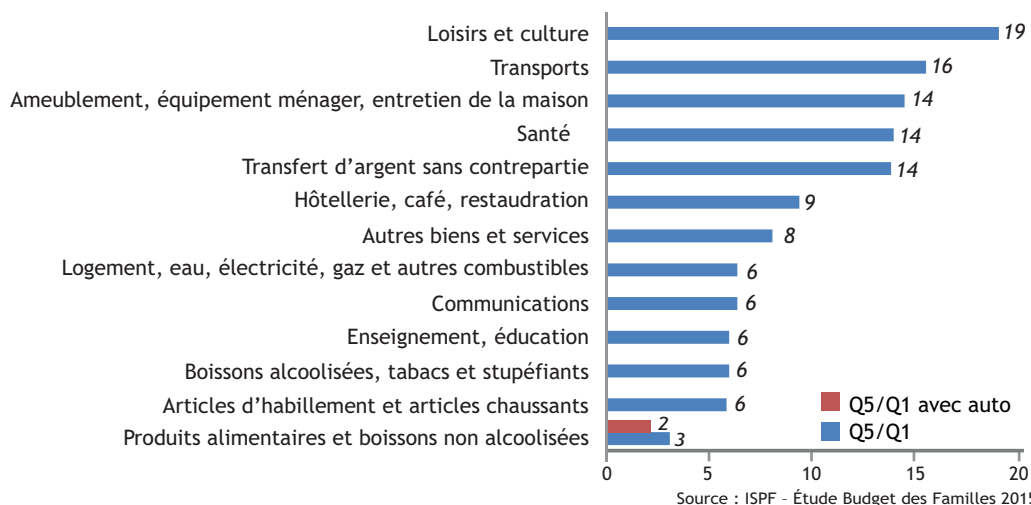
	Q1 < 53 000 F.CFP	Q2+Q3+Q4 entre 53 000 et 219 000 F.CFP	Q5 + de 219 000 F.CFP
Unité : F.CFP 2015			
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	10 800	18 600	33 400
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	1 000	2 600	6 000
Articles d'habillement et articles chaussants	1 000	2 600	6 100
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	5 500	13 800	35 600
Ameublement, équipement ménager, entretien de la maison	1 000	3 000	15 600
Santé	300	1 000	3 600
Transports	3 100	14 100	47 700
Communications	1 600	4 700	9 900
Loisirs et culture	1 000	4 300	18 300
Enseignement, éducation	300	800	1 500
Hôtellerie, cafés, restauration	2 000	5 800	18 700
Autres biens et services	2 600	7 900	20 700
Transfert d'argent sans contrepartie	1 500	4 200	20 100
Autres sorties d'argent ou décaissements	500	6 800	35 000
<b>Total</b>	<b>32 100</b>	<b>90 300</b>	<b>272 100</b>
<b>Consommation de produits alimentaires totale</b>	<b>18 200</b>	<b>24 300</b>	<b>39 000</b>
dont : autoconsommation de produits alimentaires	7 400	5 700	5 600
<b>Nombre UC moyen par ménage</b>	<b>3,6</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Néanmoins, les sommes engagées dans l'alimentation sont celles qui diffèrent le moins en fonction du niveau de vie des ménages. Les 20 % des ménages les plus aisés dépensent en moyenne dans l'alimentation trois fois plus que les 20 % les plus modestes. En tenant compte de l'autoconsommation alimentaire, ce ratio se réduit à 2,1. En effet, l'autoconsommation est plus importante chez les ménages les plus modestes. Elle équivaut à 40 % des dépenses en alimentation chez les 20 % les moins riches, contre 20 % des 20 % les plus riches.

En revanche, l'écart est plus important dans les transports, la santé, les loisirs et la culture. Pour ces postes, la dépense est 14 fois plus élevée chez les ménages les plus aisés. Pour les dépenses d'éducation, de communication, de logement, le rapport de dépenses entre les 20 % les plus riches et 20 % les plus pauvres est également élevé.

Graph.1 - ÉCART DE DÉPENSES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ET PAR PRODUIT ENTRE Q1 ET Q5 AUX ÎLES DU VENT



Dix produits représentent 62 % de la consommation alimentaire au sens large aux Îles Du Vent. Deux des trois produits les plus consommés sont principalement non achetés (poissons du large et du lagon).

Tab.5 - TOP 10 DES PRODUITS ALIMENTAIRES CONSOMMÉS PAR MÉNAGE ET PAR MOIS

	Dépense moyenne par ménage			Part achetée versus non achetée		Part dans la consommation alimentaire (sens large)
	Dépense marchande	Autoconsommation	Total	Dépense marchande	Autoconsommation	
Restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires	16 600	2 100	18 700	89 %	11 %	23 %
Poissons du large frais, congelés ou surgelés	2 000	5 400	7 400	27 %	73 %	9 %
Poissons du lagon (entiers ou en filets) frais, congelés ou surgelés	700	3 400	4 100	16 %	84 %	5 %
Viande fraîche, congelée ou surgelée de boeuf ou de veau	3 300	200	3 500	95 %	5 %	4 %
Autres conserves de viande ou produits traités à base de viande et préparations de viande (viande en conserve, extraits de viande, jus de viande, gâteaux de viande, etc...)	3 200	200	3 400	93 %	7 %	4 %
Viande fraîche, congelée ou surgelée de volaille (poulet, canard, oie, dinde, pintade)	2 900	200	3 100	93 %	7 %	4 %
Pain et autres produits de boulangerie (pain croustillant, biscottes, pain grillé et petits pains)	2 800	100	2 900	98 %	2 %	4 %
Bières quels que soient leurs types (Ale, Lager ou Porter)	2 500	100	2 600	97 %	3 %	3 %
Viandes séchées, salées ou fumées et abats comestibles (saucisses, salami, bacon, jambon, pâté, etc...)	2 500	100	2 500	97 %	3 %	3 %
Services de restauration des cantines d'entreprises, cantines scolaires, universitaires et cantines d'autres établissements d'enseignement	2 200	<100	2 200	99 %	1 %	3 %
<b>Total</b>	<b>38 700</b>	<b>11 700</b>	<b>50 400</b>	<b>77 %</b>	<b>23 %</b>	<b>62 %</b>

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.



## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

### DÉFINITIONS

- **Le ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans le même quartier), partageant les mêmes repas et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Ils reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé Chef de Ménage. La notion de « chef de ménage » est déclarative et ne résulte pas d'un traitement spécifique a posteriori, reposant sur des critères socio-économiques, comme il est procédé lors des recensements de la population. Le concept de ménage économique utilisé ici diffère de celui du recensement de la population.
  - **Les unités de consommation (UC)** sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque personne du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres membres adultes de plus de 15 ans et 0,5 pour les moins de 15 ans. Cette notion d'unité de consommation a pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et permettre des comparaisons internationales.
  - **La dépense totale** des ménages s'entend comme une consommation marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Elle englobe toutes les sorties monétaires regroupées en 15 grandes divisions de dépenses selon la norme COICOP de l'ONU. Les achats à crédit de biens matériels sont enregistrés au comptant le jour de l'achat. Pour cette raison et afin d'éviter des doubles-comptes, seuls les intérêts sont comptabilisés. En revanche, les remboursements d'emprunts immobiliers sont intégralement enregistrés dans la dépense totale.
  - **Les dépenses de consommation** regroupent tous les achats de biens, produits et services destinés à la consommation des ménages (fonctions 01 à 12) ; les dépenses d'investissement en sont exclues.
  - **L'autoconsommation** est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage. Elle correspond aux fruits et légumes récoltés ou cueillis ; animaux élevés pour leur viande ou leurs œufs ; poissons pêchés, gibier chassé ; prélèvements sur stock concernant les ménages qui ont un commerce ou une exploitation agricole ; cadeaux offerts aux ménages.
- Les produits autoconsommés sont considérés à la fois comme une dépense et une ressource pour le ménage et sont évalués au prix du marché au moment de l'enquête.
- **Les transferts en nature** désignent exclusivement les biens ou produits achetés par les ménages pour être offerts à d'autres ménages.
  - **Le seuil de pauvreté relative monétaire** correspond à la moitié du revenu médian par Unité de Consommation.

### CHAMP DE L'ENQUÊTE

Étude réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 3 792 logements de ménages résidant en Polynésie française.

Ces logements ont été tirés au sort dans la base du Recensement de la Population 2012, dans les vingt îles les plus peuplées.

À Tahiti et Moorea, le tirage au sort des logements a été effectué à deux degrés : tirage en premier lieu de 144 quartiers puis dans chacun d'eux, d'un nombre fixe de 8 logements pour la partie urbaine de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea). Pour le reste de l'île et à Moorea, 96 quartiers répartis sur cette zone ont été tirés, puis dans chacun d'eux, 9 logements. Dans les autres archipels, le tirage aléatoire a été fait directement dans la base logement du recensement de 2012 pour les îles sélectionnées.

Zone d'étude (Strate)	Nombre de logements tirés	Nombre de ménages retenus (1)	Taux de sondage (2)
Tahiti - urbain	1 152	1 169	1 / 31
Îles Du Vent - rural	864	867	1 / 21
Îles Sous-Le-Vent	576	580	1 / 17
Îles Marquises	384	381	1 / 7
Îles Australes	384	377	1 / 5
Îles Tuamotu-Gambier	432	445	1 / 11
<b>POLYNÉSIE FRANÇAISE</b>	<b>3 792</b>	<b>3 819</b>	<b>1 / 19</b>

(1) Un logement peut abriter plusieurs ménages distincts.

(2) Il s'agit du nombre de logements enquêtés par rapport au nombre de résidences principales recensées au RP2012.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

### PÉRIODE DE COLLECTE

La collecte des informations s'est déroulée sur une année entière du 3 novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Une interruption de trois semaines a été opérée pour les fêtes de la fin de l'année 2014. Les dépenses concernant cette période ont été néanmoins enregistrées postérieurement.

### MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte a été découpée en 16 périodes de trois semaines chacune, appelées « vagues ». À chaque vague, 237 familles différentes ont été visitées, cinq fois, pour enregistrer leurs dépenses passées (12 derniers mois) et présentes (durant 14 jours) sur l'ensemble des postes budgétaires. Chaque dossier d'enquête était composé de 23 questionnaires distincts.

### ORGANISATION DE LA COLLECTE

52 agents (contrôleurs, enquêteurs, opérateurs de saisie) ont été recrutés pour la collecte et la saisie des données de l'enquête. Les 14 équipes ont été encadrées par sept superviseurs, responsables de la collecte pour une zone géographique donnée.

# Les dépenses de consommation aux Îles Du Vent restent stables depuis 2000

Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Îles Du Vent ont augmenté et sont passées de 264 000 F.CFP à 320 000 F.CFP par mois en moyenne. En tenant compte de l'inflation, cette dépense moyenne est cependant stable depuis l'année 2000. L'alimentation, les transports et le logement représentent 47 % des dépenses de consommation. Les produits alimentaires représentent 17 % du budget, désormais le logement pèse moins que les transports.

En 2015, la moitié de la population des Îles Du Vent déclare disposer de moins de 102 000 F.CFP par mois et par unité de consommation. Au niveau ménage, les plus aisés dépensent cinq fois plus par mois que les plus modestes.■

5

C'est le ratio du niveau de dépenses entre les ménages les plus aisés et les plus modestes.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)